

La Maison-Dieu, 143, 1980, 79-106

Bernard CHRISTOL

CE CHANT QUI VIVIFIE MA PRIÈRE

*Ivre de cette joie du chanter, je m'oublie
moi-même et je t'appelle ami, toi qui es
mon Seigneur.*

*Rabindranath Tagore*¹

ON peut très bien chanter sa prière comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, et point n'est besoin d'une conscientisation qui pourrait nuire à la spontanéité de cette prière, et donc à la prière elle-même.

Mais étant admis que c'est l'Esprit Saint seul qui peut habiter notre chant d'une vraie prière, qu'il est le seul, en nous, à faire monter vers le Père cette louange qui commence par ses propres « gémissements ineffables », réfléchissons seulement sur le fait que le chant porte la prière, de sorte d'être à même de perfectionner et l'un et l'autre, pour une plus grande vérité et une louange de Dieu plus pure et plus respectueuse de Celui à qui nous nous adressons.

1. Rabindranath TAGORE, *L'offrande lyrique*. Trad. d'André Gide. Paris: Gallimard, 1939, p. 13.

Nous poserons comme prémices qu'il ne s'agit pas ici d'un chant qui soutiendrait la prière, comme un tuteur tient droit le jeune arbre au tronc trop mince ou la touffe de dahlias trop chargée de fleurs. Il ne s'agit pas non plus d'une simple ambiance musicale favorable à la prière d'oraison. Mais bien de la prière chantée, texte et musique liés en *un*.

Il s'agit du chant (vocal plutôt qu'instrumental) comme « véhicule » de la prière.

« Véhicule » vient du latin *vehere* qui signifie *porter*. Et Littré en propose comme définitions :

— ce qui sert à conduire, à transmettre plus facilement. Par ex. : *l'air est le véhicule du son*.

— ce qui prépare, ce qui aide,

— en anatomie, liquide qui sert à tenir en suspension.

Quant au Larousse, il propose fort prosaïquement :

— moyen de transport.

Quoi qu'il en soit, ces définitions cernent vraiment la relation qui unit la prière et le chant. Le chant sert à *conduire* la prière à Dieu, à *transmettre* plus facilement aux autres la foi que nous prions, à *préparer* un contact plus intime avec Dieu, à *porter* notre prière jusqu'à Dieu.

Nous aurions donc pu intituler cet article : le chant, « véhicule » de la prière. Mais pour éviter d'assimiler l'oratoire à un parc-auto ou même à un « drive-in », nous avons emprunté à saint Augustin le libellé de notre titre, puisqu'il dit :

« ... j'écoute avec une certaine complaisance les mélodies qui vivifient vos paroles »².

2. St AUGUSTIN, *Confessions*, X, xxxiiij, 49. Trad. Coll. « Budé », (Paris, Belles Lettres), II, p. 276.

I

QUEL CHANT PORTE QUELLE PRIÈRE ?

A) Nature du chant qui prie

Le chant, au niveau où nous le situons ici, est beaucoup plus qu'une expression, que l'extériorisation même de sentiments profonds.

Il porte une signification quasi mystérique, car il est un événement, un lieu de rencontre.

Dans son être même de chant, il est la rencontre de la musique, de la mélodie-comme-message, comme véhicule du texte, et du geste qu'est l'acte de chanter.

Ce geste, qui engage tout l'homme, n'est vrai et efficace que si — justement — l'homme s'y *engage tout entier*. Mademoiselle Goumard nous rappelait souvent que l'on chante avec tout son corps, de la plante des pieds à la racine des cheveux. Le geste de chanter requiert l'engagement de tous les éléments constitutifs de l'être : tant au plan physique (voix, poumons, résonateurs, etc.), physiologique (circulation sanguine, respiration, glandes endocrines), que cérébral. « Respiration et pulsation sont essentielles à la psalmodie, comme acte de prière vocale³. »

Ceci pour ce qui concerne l'aspect « mécanique ». Mais il faut aussi que toute l'intelligence et le cœur soient mobilisés et « passent » dans le chant, sous peine de le laisser vide. Singulière pâque dont nous reparlerons. « L'acte de chant est un geste original où parole et musique forment un tout indissociable⁴. »

A ce haut niveau spirituel, le chant qui porte une prière, geste, engagement, message, acquiert une étonnante portée de « signe » surtout lorsqu'il est accompli en assemblée. De cela aussi nous reparlerons plus loin.

3. J. GELINEAU, « Formes concrètes de la prière commune », LMD 116 (1973), p. 68.

4. J. GELINEAU, « Lettre à mes frères moines » dans : « Prier ensemble » *Chant et monastères*, 1972, p. 27.

Mais déjà comme geste individuel, on peut appliquer au « chantre » (plutôt que ' chanteur ') ce que Patrice de la Tour du Pin disait du poète :

« il est nécessairement un traducteur de sa vie dans le mystère universel de la vie ».

Oui, de sa vie, et cela fait apparaître à nos yeux une dimension nouvelle et très importante de cet acte : qui dit chant dit aussi rythme. Le « chanter » est aussi le lieu de rencontre de divers rythmes qui doivent s'accorder, s'harmoniser : rythme du texte, de la musique qui la sert ; rythme du sujet, qui doit « se dire » dans ce chant sous peine d'être « déphasé », d'être « à côté ». Et, lorsqu'il s'agit d'une assemblée, rythme de la communauté qui chante, et qui doit trouver son rythme propre comme un corps bien harmonisé, comme un orchestre bien uni. « Psalmodier sur du sonore, c'est s'ajuster aux rythmes profonds de l'homme total⁵. »

Or, la recherche de cette eurythmie, nous le savons, est un des problèmes humains sans cesse reposés et sans cesse à résoudre. Rappelons-nous les gamins dont parle l'Évangile : « Nous avons joué de la flûte et vous n'avez pas dansé ; nous avons entonné des chants de deuil et vous ne vous êtes pas frappé la poitrine. » (Mt 11.17)

Ceci repose une fois de plus le problème de la « communio ». Nous y reviendrons.

Une fois de plus, aussi, il faut rappeler que, véhicule, le chant doit porter en avant, faire progresser, faire monter la prière, et que la prière, c'est « répandre son cœur devant le Seigneur, élever vers lui ses mains » (Lam 2, 19 ; cf. 1 Sam 1.15).

b) L'ascèse qui purifie et fortifie le chant

Si déjà en tant qu'il est lui-même, le chant doit être travaillé et perfectionné pour atteindre à une certaine beauté, à plus forte raison lorsqu'il doit être porteur d'une prière.

5. J. AUDEBERT, « La profération. Réflexions sur une forme psalmique », Bulletin *Liturgie*, OCSO, n° 25 (juin 1978), p. 156.

Il faut d'abord travailler pour avoir « une voix en bonne santé, honnête, propre, sans défaut marquant, la voix qui devrait être celle de tout chanteur, de tout homme »⁶. On n'oubliera pas l'adage de St Augustin : « Bien chanter, c'est prier deux fois ». On devra avoir comme idéal de chercher à « chanter bellement » comme aimait à dire César Geoffroy.

L'acte de chanter est un geste, une célébration : il requiert travail, répétition(s), recherche de l'expression juste, de l'hommage digne.

Une autre obligation du chant sacré sera de chanter quelque chose qui porte à « prier sur de la beauté ». Dans le travail qui prépare le chant, à côté de l'aspect technique, il y a aussi le contenu, bien entendu. Nous verrons plus loin les exigences de ce contenu ; soulignons seulement ici que, même s'il est bon en soi, il n'est pas nécessairement souhaitable n'importe où ; il doit être adapté, et cette recherche aussi est un travail.

La beauté dont il est question ici dépasse évidemment la pure esthétique. Nous ne perdons jamais de vue que le chant dont nous parlons doit porter une prière. Et les critères de choix, les « canons » de cette beauté, sont souvent assez relatifs ; ils demanderont une étude et des exercices supplémentaires. « La plupart de nos cantiques actuels me semblent moins pécher par les insuffisances et les gauchissements de leur contenu que par leurs formes molles, banalisées, insipides, grises⁷. »

Oui, le chant sacré est un travail, un travail pour Dieu, « opus Dei », mais il faudra en retour, se laisser également travailler par lui, car il n'est pas seulement « instrument », mais véhicule : ce qui dit forcément « dynamisme » et « mouvement ». Pour reprendre une expression de J. Audebert, il devient « une énergie à investir l'instant ».

c) La spiritualité du « chanter »

Indépendamment de la perfection technique du chant et de la recherche d'un contenu verbal et spirituel qui le rende valable,

6. P. KAELIN, *Pour mieux chanter*, Paris: Fleurus (Coll. « Kinnor », 2) 1963, p. 10.

7. J. GELINEAU, « Chant liturgique et problèmes de langage » dans : *Musique et musiciens d'Eglise*, 62 (1975), p. 5.

l'acte de chanter, pour mener à Dieu, doit être, en lui-même, marqué en profondeur de ce que ce geste réalise. C'est pourquoi il faut se mettre « en état de chant », donc, comme le suggère le psalmiste, « chanter le Seigneur en présence des anges », ou « chanter avec sagesse ».

Le Grand Exorde de Cîteaux raconte qu'une nuit, alors que l'on célébrait à Clairvaux l'Office des Vigiles, St Bernard

« ouvrant tout à coup les yeux, aperçut, debout auprès de chacun des frères, un ange qui prenait note de leur psalmodie et la transcrivait sur une feuille, comme aurait pu faire un notaire (...). Ces anges écrivaient de différentes manières, avec de l'or, de l'argent, de l'encre, de l'eau; quelques-uns mêmes n'écrivaient absolument rien »,

selon que le moine qu'il assistait chantait avec plus ou moins de ferveur, ou seulement des lèvres, ou même tout bonnement... dormait⁸.

Cette anecdote exprime bien dans quel « esprit » nos pères concevaient le chant comme « porteur de la louange de Dieu ».

Cela ne signifie pas pour autant que, chantant la prière, le sujet sera gratifié d'illuminations intérieures ou de consolations spirituelles. Mais le Seigneur lui-même n'a-t-il pas vécu son Agonie « en présence d'un ange » ?

Une fois de plus, on peut appliquer au chantre ce que Patrice de La Tour du Pin dit du poète :

« Si le poète convoqué à l'hymne éprouve plus qu'un autre la déception de ne pouvoir traduire avec des mots humains le silence et la nuit de Dieu, il peut pourtant reconnaître la grâce de susciter un peu de nuit, un peu de silence qui mènent au seul acte d'adorer »⁹.

Chanter dans ces conditions, n'est-ce pas aimer vraiment Dieu, et en même temps réaliser en son cœur l'adage de Joseph Samson : « rien n'arrête l'homme qui chante » ?

8. *Le Grand Exorde de Cîteaux*, Soligny-la-Trappe, 1884, p. 119.

9. P. DE LA TOUR DU PIN, « Fonction poétique et liturgie », LMD 121 (1975), p. 93.

II

LA PRIÈRE QUE VÉHICULE LE CHANT

a) Le chant sacré, comme signe, témoignage

L'acte de chanter est un geste, il est également un signe, il révèle le contenu du cœur de l'homme et la qualité de sa relation à Dieu. Quittons maintenant le point de vue « phénoménologique », si l'on peut dire, et essayons d'évaluer quel témoignage ce chant « injecte » dans la prière, en la portant. Pour reprendre notre titre : quelle vie insuffle-t-il à notre prière, et quelle vie de notre prière manifeste-t-il ?

En tant précisément que l'homme s'exprime tout entier dans son chant, et à condition que sa prière soit vécue, il y fait passer toute son expérience humaine. Il ne s'agit pas d'un chant en général, de « LA » prière, mais de « mon » chant, ou de la prière de TELLE communauté.

Cette extériorisation est comme le don pudique de son intimité en tant qu'homme et de toute sa richesse spirituelle. Il « répand son cœur devant le Seigneur »¹⁰.

En même temps d'ailleurs, parce que ce don de lui-même est humble et sans détour, voici que son chant devient, dans ce dépouillement généreux, activité créatrice. Il se passe quelque chose : il « fait exister » un sentiment profond qui était en gestation, il exprime, il fait surgir à la lumière son amour, sa confiance d'homme ayant un passé, des rêves, des amis, des problèmes, des sources secrètes de joie, et par cette prière chantée, ce « chanter » tente de faire de tout cela une eucharistie.

Il arrache la parole à son existence purement utilitaire de moyen de relation à l'échelon social, en lui insufflant un dynamisme nouveau, signe d'une communion, d'une corres-

10. Cf. Cl. BOURGIN, « L'homme, quand il cherche à s'exprimer religieusement, demande qu'on le mette en état de chant » dans : « Célébration et poésie. La liturgie est un art », *Lumière et Vie*, 8 (1967).

pondance intime entre la parole chantée, Celui à qui l'on chante, et le moi profond qui chante.

Selon la belle expression de St Augustin, il s'agit d'un « *cantus interior* », signe d'un dialogue entre Dieu et l'homme, entre Dieu et la communauté qui célèbre, et des membres de l'assemblée entre eux.

Ce chant devient signe d'un amour. « Chanter est le propre de celui qui aime », dit encore St Augustin, et n'en déplaît à Aragon, l'expression d'un amour heureux ¹¹.

b) Nourrir son chant de contemplation

Si « chanter est le propre de celui qui aime », la contemplation en est l'élément nourricier. Comment dire dans le chant les merveilles de l'Aimé, comment le prier en un chant convenable si, par la fréquentation, on n'approfondit pas sa connaissance de Celui que l'on aime.

Saint Exupéry dit quelque part : « quand le cœur est plein, il faut bien que les lèvres s'ouvrent ». Mais pour s'emplir le cœur, il faut se livrer à cette « *ruminatio* » que prônaient déjà les anciens moines.

Contemplation simple de Dieu, rumination des Ecritures, de l'Histoire du Salut. Alors le chant, texte et musique, est riche et beau.

Alors aussi, comme nous le verrons plus loin, il n'y aura plus de hiatus entre le « *mens* » et la « *vox* ».

Sans ce contenu spirituel (ne parlons pas de mystique !), le chant de la prière, et la prière elle-même resteraient superficiels et soumis au subjectif.

« En tant que communication entre l'homme et Dieu, prier est un don, une grâce. La réalité de la prière n'est pas principalement œuvre humaine, mais œuvre de l'Esprit-Saint dans l'homme. La prière est une activité de Dieu dans l'homme » ¹².

11. Cf. F.J. BASURGO, « Chanter en esprit et en vérité, dans : *La tâche musicale des acteurs de la célébration*, Paris: Fleurus (Coll. « Kinnor », 10), 1968, p. 27-45.

12. J. GELINEAU, « Les formes concrètes de la prière commune » LMD 116 (1973), p. 59.

Et cette contemplation, et cette rumination ne sont autre chose qu'écouter l'Esprit s'exprimer au fond de l'âme et composer cet acte de prière qui, à son tour, brûlera de se « proférer » sur un chant.

c) « Mens concordet voci nostrae »

« Tous ceux qui participent à l'Office divin sont adjurés dans le Seigneur d'harmoniser, lorsqu'ils l'acquittent leur âme avec leur voix. » Const. Vat II. Lit. n. 90

« Notre cœur est-il le même, quand nous traduisons par la voix ce que nous vivons, et quand nous nous dispensons de l'exprimer vraiment ? »¹³

N'est-ce pas Epictète qui disait : « si j'étais rossignol, je devrais accomplir l'office de rossignol, si j'étais cygne, l'office de cygne, homme je dois chanter Dieu » ?

Si le cœur et la voix sont d'accord, alors, mais alors seulement, se réalise la parole de St Ambroise :

« Lorsqu'on chante le psaume, même les cœurs de pierre s'attendrissent. »^{13bis}

d) Langage de la prière et langage du chant

Issu de la contemplation, et devant exprimer le fond du cœur, quelle forme doit donc prendre le chant, quel langage adopter pour s'adapter aux formes variées du langage de la prière ?

Le chant qui porte la prière doit-il être jaillissement, ou au contraire rumination prolongée ?

Comment peut-il être réellement véhicule de prière, et éviter le double écueil : ou d'être inapte à être compris et partagé, ou

13. J. GELINEAU, « Les éléments de l'office et leur célébration » dans : *Célébrer l'office divin*, Paris: Fleurus (Coll. « Kinnor », 8), 1967, p. 47.

13bis. *Expl. in Ps.* 1. 9; CSEL, 64, 8.

au contraire de devenir une sorte de « produit de consommation » ?

« Pour que le chant se creuse et s'ouvre à l'Esprit intérieur, il faut que les mots se détendent, s'étalent, qu'ils offrent du vide à l'intelligence pour que le cœur les remplisse »¹⁴.

Et cela conditionne le langage du chant comme de la prière elle-même.

Le langage du chant doit être tel qu'il apporte à celui de la prière plus d'intelligibilité.

« J'écoute avec une certaine complaisance les mélodies qui vivifient vos paroles, lorsque c'est une voix agréable et bien conduite qui les chante (...). Je sens bien que ces paroles saintes, quand elles sont ainsi chantées, me pénètrent d'une plus religieuse, d'une plus ardente flamme de piété que si elles ne l'étaient point »¹⁵.

Ici, cependant, se situe une des difficultés de réalisation les plus délicates, mais peut-être la plus urgente à résoudre, surtout lorsqu'on a la responsabilité du chant des autres, lorsqu'on nous demande de proposer à nos frères ou à nos sœurs ce langage du chant qui pourra porter le langage de la prière de la manière la plus adéquate.

En fait, il y a plusieurs types de prière : de la prière méditative à la louange exubérante, de la lamentation à l'action de grâce, en passant par la confession des péchés, l'imploration du pardon, et même la sollicitation d'une grâce.

Par ailleurs, un classement est-il possible, lorsqu'on sait à quel point les sentiments qui inspirent une prière sont divers et mêlés.

On a tenté de proposer, pour le chant des psaumes, des tons « circonstanciés », comme la fiche Z 212 : supplication, lamentation-oracle, méditation, prière confiante, action de grâce, hymne ; cette tentative s'avère souvent utile, mais il est rare qu'un psaume soit si carrément de tel ou tel genre. Alors, faut-il changer de ton en cours de route, parce que le psaume change de style, ou tout ramener à un commun dénominateur ?

14. J. GELINEAU, « Lettre à mes frères moines », *art. cit.*, p. 27.

15. St AUGUSTIN, *Confessions* X, xxxiiij. 49, (Budé II, p. 277).

Un autre système, presque diamétralement opposé consiste à proposer des tons psalmodiques (puisqu'il s'agit ici des psaumes) très dépouillés, même quant à la tonalité, de telle sorte que le texte et celui qui le prie soient laissés absolument seuls face à face.

Quant aux types d'expression dans l'Office choral, on peut, à la suite du Père Gelineau, les classer en quatre catégories :

- le cri
- les proclamations
- la psalmodie
- le chant proprement dit ¹⁶.

Il serait sans doute intéressant d'étudier l'influence respective, pour la prière, de différentes mélodies proposées sur un même texte, par exemple, sur :

Dieu, viens à mon aide.

Seigneur, à notre secours.

ou sur un refrain d'invitatoire comme :

Venez, adorons le Seigneur.

Cette différence est d'ailleurs perceptible déjà dans la façon de chanter elle-même. La voix est le véhicule le plus élémentaire du texte proclamé. Si le lecteur parle du nez, ou utilise un timbre de voix métallique, s'il lit sans intelligence, ou au contraire vit son texte, si le président qui dit une oraison y met un dynamisme confiant, ou si au contraire il la laisse platement glisser d'un cœur déçu ou blasé, le même texte ne « voyagera » pas de la même manière, et ne sera pas reçu également par les auditeurs. Cela, nous le savons tous.

Autre chose : le chant ne pourra pas être le même, soit quant à sa composition, soit dans sa profération, lorsqu'il portera vers Dieu une parole d'homme, et lorsqu'il priera un texte inspiré. Je ne pourrai pas chanter de la même manière une hymne CFC et un cantique du prophète Isaïe, même si d'aventure l'hymne CFC s'inspire du dit cantique !

Parce que, lorsque je chante une prière dont je n'ai composé

16. J. GELINEAU, « Les éléments de l'office et leur célébration », *art. cit.*, p. 48.

moi-même ni le texte ni la musique, je reçois d'abord cette prière avant de la re-donner. Or, je ne reçois pas, je ne suis pas façonné de la même manière par une parole d'homme et par un texte inspiré.

Lorsqu'on s'élève au niveau du chant choral, donc communautaire, une autre dimension se laisse percevoir : c'est que la même prière n'est pas habitée de la même façon par chacun des membres du chœur ou de l'assemblée. Donc, le même texte, sur le même chant, ne véhiculera pas la même densité, ni le même contenu spirituel. Une prière commune n'est jamais purement et simplement la somme des prières individuelles. C'est la communion de ceux qui émettent ensemble leur prière personnelle qui engendre cette dimension nouvelle qu'est la prière de la communauté.

Citons enfin, pour réflexion, la différence de climat existant entre une assemblée paroissiale et une communauté monastique de type bénédictin. Comment ceux qui viennent d'une « communauté » paroissiale peuvent-ils entrer dans le mode de prier d'un chœur de moines. (Je ne fais pas allusion ici à l'élément sentimentalo-esthétique).

Je quitterais le sujet qui m'a été proposé si je m'étendais sur ce point. Cependant, il nous permet de saisir par un exemple concret l'importance de la question : quel chant pour quelle prière ?

e) La place du silence dans le chant de la prière

Nous venons de parler du chant et de la prière comme langages, et il semble indispensable d'ajouter ici quelques précisions sur cet élément du langage et de la communication qu'est le « silence ».

Chanter n'est pas seulement « prier sur du sonore », c'est aussi savoir se taire. Parce que « le silence, c'est encore de la musique », et parce que, parfois, il faut attendre l'impulsion de l'Esprit, avec un cœur qui écoute.

« Quand pour ton culte muet, au temple ténébreux de minuit, sonnera l'heure, commande-moi, mon Maître, et je me lèverai devant toi pour chanter »¹⁷.

17. Rabindranath TAGORE, *L'offrande lyrique*, op. cit., p. 26-27.

La présence du silence (car il s'agit bien d'une présence) est la condition indispensable pour que la musique ne finisse pas par être subie comme « bruit ». Il permet de se recueillir en la présence mieux perçue de Celui à qui nous nous adressons :

*« Que reste-t-il en haut ? Seul, je crois,
le silence, il goûte en prenant son temps,
grain après grain, très lentement le doux raisin
du carillon suspendu dans le ciel »*¹⁸.

Le silence est incontestablement porteur de prière, et a lui-même valeur de chant. Il permet une étendue calme et paisible de l'élément « parole » contenu dans la prière. Il permet l'« écho », l'aller-retour intérieur entre la profération et l'audition. Il est attention aimante et contemplative. S'il est vrai, profond, désiré et amicalement reçu, il est dense sans être tendu. Il n'est pas rupture d'activité, mais écoute, il rassemble et unit les participants. Il est élan, il est énergie, il est réfection, matrice de la parole proférée. C'est de mon expérience de moine que je parle !

Au sein du chant comme de la prière elle-même, le silence replonge dans la vérité.

« Et je compris qu'ils avaient besoin de silence. Car dans le silence seul, la vérité de chacun se noue et prend ses racines »¹⁹.

III

CE QUE LE CHANT APPORTE A LA PRIÈRE

a) Les qualités du « véhicule »

Nous avons déjà souligné que ce véhicule a essentiellement pour responsabilités :

18. R.M. RILKE, *Œuvres 2. Poésie*. Paris: Seuil, 1972. Introd, p. 29.

19. A. DE SAINT-EXUPÉRY, *Citadelle X*, Ed. des œuvres complètes, Coll. « La Pléiade », Paris: Gallimard, 1953, p. 544.

- de porter la prière,
- de la porter jusqu'à Dieu,
- de la mener confortablement vers son but.

Quelles qualités cela va-t-il exiger du chant ?

— La force : non pas au sens de « volume de la voix », de « vocifération », mais 'en ce sens que le chant doit être bien bâti, viril, digne de Dieu. Exempt de toute mollesse. Qu'il ait du « caractère ».

— En un autre sens que chacun comprendra aisément, il faudra aussi qu'il ait un caractère « sacré ». Comme il s'agit de prière, cela semble évident.

— La précision : ce qui est aussi le contraire de mou, bien sûr, mais ici surtout de « flou » : que le chanteur comme l'auditeur (tous deux « participants ») puissent percevoir d'emblée ce qu'il contient et ce qu'il veut exprimer. Cette « précision » relève davantage de l'écriture, de la composition, que de la tonalité proprement dite.

— La délicatesse : quel que soit son contenu, la prière doit toujours être un mot d'amour, elle doit toujours dire à Dieu : « Elle est à toi, cette chanson », elle doit être tendre, parce qu'elle s'adresse, comme dit le psalmiste, au « Dieu de tendresse et d'amour », ou, pour reprendre une expression de St Benoît : « au Père plein de tendresse »²⁰.

— La confiance. Une confiance réciproque doit exister entre le chant et la prière qu'il véhicule. C'est-à-dire que l'acte de chant (il ne s'agit pas ici à proprement parler de la mélodie) doit faire confiance au texte proféré, à l'élan de prière qu'il tend à exprimer : il doit y avoir entre eux une connivence, un certain « laisser-aller », le « naturel ».

En retour, la prière doit faire confiance au chant qui la porte, s'y sentir à l'aise, abandonnée, se laisser conduire par le geste du chant.

Ceci n'est pas une façon de parler, ni une sorte de chosification, encore moins un simili-symbole. Trop longtemps le chant (grégorien-latin entre autres) n'a été pour beaucoup qu'un fond sonore servant à porter une prière « du cœur » qui ne tenait pas nécessairement compte des paroles et de leur sens. Cette prière était sans nul doute valable, elle faisait pleinement

20. St BENOÎT, *Règle des moines*. Prologue.

confiance au chant qui la portait, mais un peu comme celui qui se laisse conduire, bien à l'aise sur la banquette arrière de sa voiture.

Ceci explique la difficulté que certains éprouvent à prier sur un texte qu'ils comprennent parce que dit dans leur langue usuelle. La relation prière-chant est devenue dans ce cas celle du cheval et de son cavalier : la confiance réciproque, la complicité amicale qui unit les deux se corse d'une attention de tous les instants parce que les deux partenaires doivent, dans cette chevauchée, y être actifs.

Revêtu de toutes les qualités dont nous venons de parler, le chant sera apte à « édifier les auditeurs », comme dit St Benoît, et il justifiera l'admiration de St Augustin :

« Je sens bien que les paroles saintes, quand elles sont (dignement) chantées, me pénètrent d'une plus religieuse, d'une plus ardente flamme de piété que si elles ne l'étaient point. C'est que tous les sentiments infiniment variés de l'âme retrouvent chacun leur note propre dans la voix, dans le chant, et je ne sais quelle mystérieuse affinité qui les stimule²¹. »

b) Le chant comme fête

Nous avons insisté plus haut sur le fait que le chant de la prière doit avoir sa source dans la contemplation et dans cette méditation en des lieux écartés où Jésus lui-même (que certains Pères ont appelé le « choryphée de la création ») priait son Père dans le secret.

Mais la prière chantée manifeste la joie d'être sauvé, le bonheur d'être fils d'un Père qui nous aime et à qui on peut tout demander « au nom de Jésus » (Jn 16.23-24).

« On ne peut rien voir de plus festif et de plus joyeux qu'une assemblée qui, tout entière, exprime sa foi et sa piété par le chant²². »

Fête non seulement pour l'oreille soit de celui qui chante,

21. St AUGUSTIN, *Confessions* X, *op. cit.*, p. 276.

22. *Instruction « Musicam Sacram »*, 5 mars 1967, n° 16.

soit de celui qui l'entend chanter, mais joie pour le cœur de l'un comme de l'autre. Nous avons déjà cité cette parole de St Augustin : « J'écoute avec une certaine complaisance les mélodies qui vivifient vos paroles, lorsque c'est une voix agréable et bien conduite qui les chante » (14).

Fête et joie parce que la parole de Dieu habite en nous (Col 3.16), parce que nous sommes pleins « non de vin mais d'Esprit-Saint » (Ep. 5.19), parce qu'en partageant les biens spirituels qui sont en nous, on édifie les autres (1 Co 14-26), ou tout simplement parce qu'« on a bon moral » (Jac 5.13).

On peut appliquer au chant ce que Saint-Exupéry dit de la danse : « la belle danse naît de la ferveur à danser ». Ce caractère festif du chant, qui semble contredire le « jeûne » que doivent observer les amis de l'Époux en l'absence de celui-ci, manifeste cependant cette tension (non pas : être tendu, mais : tendre vers) vers l'Époux qui vient.

c) La participation active

Nous étudierons plus loin la prière chantée comme « acte de la communauté », car il s'agit là d'un phénomène d'une autre dimension. Pour l'instant, essayons de cerner un peu mieux, en ses composantes, le geste du « chanter » au niveau de l'individu qui chante. « La participation active aux mystères par le chant ne sera pas conforme à la nature de la liturgie si un homme normal ne peut s'y engager tout entier²³ ».

Ce qui ne fait qu'appuyer la Constitution sur la Divine Liturgie :

« Notre Mère la sainte Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est postulée par la nature de la liturgie elle-même²⁴. »

Ainsi, réellement, selon le mot de Joseph Samson : « la liturgie, c'est la vie divine devenue art humain. »

23. J. GELINEAU, « Psallite sapienter » dans : *Pour mieux chanter*, Paris, Kinnor 10, Fleurus 1968, p. 190.

24. Vat. II. Constitution « Sacrosanctum Concilium », n° 14.

d) Le chant comme pédagogue de la foi

La prière chantée manifeste la foi qui est en celui qui chante, et en même temps, elle nourrit cette foi, dans la mesure où elle utilise les trésors de la prière de l'Eglise.

Par son engagement à la fois corporel, spirituel et affectif, elle permet une rumination et un contact plus étroit avec les « choses saintes ». C'est ainsi que les enfants apprennent parfois plus aisément leurs leçons en les chantonnant.

« O sage invention du Maître, qui imagine un art permettant à la fois de chanter et d'apprendre des choses utiles ; de cette façon, les préceptes se sont gravés avec plus de force dans l'âme²⁵. »

C'est d'ailleurs le rôle de la musique d'Eglise en général que d'aider les fidèles, non seulement à mieux prier, mais à être déjà plus attentifs à la doctrine, à savourer plus aisément par l'intelligence et à garder en mémoire les données de la foi.

« La mission principale de la musique est de revêtir d'une mélodie appropriée le texte liturgique qui est proposé à l'intelligence des fidèles²⁶. »

Voici l'aspect réceptif de cette notion du « chant-comme-pédagogue, » mais aussitôt, et chronologiquement en même temps, s'exprime l'autre aspect : le chant DIT la foi.

Nous l'avons déjà souligné, et nous ne ferons ici qu'insister sur l'aspect ecclésial de cette expression de la foi, par mode de transition avec la 4^e partie de notre exposé.

Expression de la foi, le chant de ma prière accuse une certaine ambiguïté : il peut être sincère comme geste de chant et acte réel de prière, et pourtant ne pas être conforme à la saine doctrine dans son contenu dogmatique ou dans son adresse.

25. St BASILE LE GRAND, *Homélie sur le Ps. 1.2*. PG 29.214.

26. St PIE X, *Motu proprio* « Tra le sollicitudine », 22 nov. 1903, n° 1.

« On s'est méfié très tôt de l'utilisation que les hérétiques faisaient de la séduction du chant — charme de la musique et pouvoir de la poésie — pour diffuser leurs idées²⁷. »

Aussi est-il important de souligner avec Didier Rimaud :

« Il est bon que l'homme dise la foi de son Eglise avec, s'il le peut, des mots qui ne soient pas les seuls mots de la dogmatique. Mais il est important ici d'affirmer que je dois dire LA foi de mon Eglise, qui toujours dépassera ce que serait une simple expression de MA foi, jamais plénière²⁸. »

On peut dire la même chose, sans restriction aucune, du chant. Le chant porte ma prière et dit ma foi, mais surtout il doit porter ma prière dans LA grande prière de l'Eglise, et référer de lui-même l'expression de ma foi à l'expression de la foi de l'Eglise.

Même lorsque je parviens à m'y exprimer tout entier, même lorsque j'en ai moi-même élaboré la célébration dans sa structure, dans le choix ou même peut-être la composition de ses textes, des chants, des gestes et des symboles,

« ... dans la liturgie, Dieu parle à son peuple; le Christ continue d'annoncer l'Évangile. Le peuple répond à Dieu avec le chant et la prière²⁹. »

« Combien ai-je pleuré avec tes hymnes et tes cantiques, (Seigneur), fortement ému par les voix de ton Eglise, qui chantait doucement. Ces voix coulaient dans mes oreilles et ta vérité se répandait dans mon cœur³⁰. »

27. J. GELINEAU, « Chant liturgique et problèmes de langage », *op. cit.*, p. 4.

28. D. RIMAUD, ds *EqC* 147 (janv.-fév. 1975).

29. Vat. II, *Const.* « Sacrosanctum Concilium », n° 33.

30. St AUGUSTIN, *Confessions*, IX, vj. 14; trad. Budé II, p. 220.

IV

LA VOIX DE L'ÉPOUSE

Même lorsque je chante seul ma prière, je m'adresse à Dieu comme membre du Corps du Christ, et il est donc indispensable de replacer maintenant mon geste de chanter dans le concert multiforme de l'Eglise.

Mon véhicule ne va pas se coincer dans le « bouchon » des véhicules de mes frères dans la foi, le chant de l'Eglise porte la prière de toute l'Eglise vers son Epoux.

a) Le chant fait sortir de soi

De par sa nature, parce qu'il est ex-expression, l'acte de chant, tout en exprimant le moi profond, fait échapper aux contraintes de ce moi, pour unir à la communauté. Il fait passer du « je » individuel au « nous » ecclésial, qui est le « moi » de l'Eglise, de la communauté qui célèbre. Il devient alors, non aliénation du moi chantant dans le nous, mais perfectionnement, accomplissement en un « moi-avec-les-autres », et apporte à la communauté un élément indispensable à son épanouissement en « corps-vivant-et-chantant ».

Je voudrais citer ici un texte qui me semble illustrer magnifiquement cette nouvelle création. Il ne s'agit pas dans ce texte d'un chant religieux à proprement parler, mais il décrit comment le chant *fait* l'assemblée. Il s'agit d'un village qui, le soir, sous la conduite d'un maître de chœur, se détend en chantant : le « chœur » dont il est question ici comprend quelques treize cent cinquante âmes.

« Yvor leva la main et, du haut en bas de la colline, hommes et femmes accordèrent leurs voix (...) L'ensemble de ces sons formait une harmonie merveilleuse, vibrante, colorée, profonde, et pourtant d'une infinie délicatesse. (...) Oh ! que ne pouvons-nous respirer un parfum aussi agréable à l'odorat que ces harmonies l'étaient à l'oreille ! (...) Le bras droit d'Yvor s'abaissa, en deux temps. (...) Se

ramassant sur lui-même, Yvor prit alors toutes nos voix entre ses doigts, les unit, les serra, et lent, vigoureux, le rythme de marche éclata comme le clairon, atteignant à une grandeur terrifiante, tandis que, puissantes et majestueuses, s'élevaient les voix³¹. »

J'ai été obligé d'abrégé ce texte, mais on sent ici comment le chef de chœur, Yvor, par son geste, et aussi par le magnétisme qui émane de lui, tire chacun hors de soi pour le faire chanter avec les autres, en un seul chœur, une voix. Ceux qui ont eu le bonheur de chanter un jour sous la direction de César Geoffray comprendront pleinement ce que je veux dire.

Cette sortie de soi, cette « transhumance », est le miracle propre du chant. Dans ce cas, quel effet ne produira-t-il pas sur la prière des individus, pour en composer la prière de l'Eglise ? Et combien les énergies de chacun et le contenu spirituel et affectif de sa prière enrichira l'Eglise tout entière ! Pour reprendre l'image proposée par Ignace d'Antioche, la communauté devient une cithare dont les membres sont les cordes soigneusement ajustées :

*« Je suis corde
tendue sur les amples
rumeurs des résonances » (R.M. Rilke).*

b) La prière chantée unit l'assemblée

*« Un chant rassemble dans la nuit
les voix dispersées :
l'Eglise a devancé l'aurore
et fait monter vers le Seigneur
l'espoir du monde »³².*

Bien sûr, chanter ensemble ne suffit pas à créer une communauté stable, mais elle unit et réalise au moins une assemblée. Le chant, joint à la prière, aide cette ecclesia dans sa double projection : horizontale (vers la notion de « communauté ») et verticale (vers le contact avec Dieu).

31. R. LLEWELLYN, *Qu'elle était verte, ma vallée*, Ed. Livre de poche, p. 304.

32. C.F.C., *La Nuit, le Jour*, Paris/Tournai: Desclée-Cerf, 1973, p. 22.

Se réunir pour chanter la prière, c'est une œuvre sublime :

« Il est bon de chanter en tous temps des choses saintes, quand les frères se réunissent dans l'église. Les chrétiens ne pourraient faire une chose meilleure, plus utile et plus sainte³³. »

Le chant en église a même quelque chose de sacramentel, qui l'apparente à l'Eucharistie³⁴.

« Le chant du psaume refait les amitiés, réunit ceux qui étaient séparés entre eux, transforme en amis ceux qui étaient des ennemis. En effet, qui peut encore considérer comme ennemi celui qui a élevé avec lui une même voix vers Dieu ? Par conséquent, le chant des psaumes nous procure le plus grand des biens, la charité³⁵. »

Quelle force unitive et créatrice est donc contenue dans ce chant en commun. Quelle réalisation évangélique et quel témoignage apostolique.

Bien entendu, il n'existe pas de communauté-type. Les communautés ne se ressemblent pas, elles ont chacune « son visage », donc un aspect personnel. C'est toujours une communauté précise qui s'exprime et prie.

Mais cette action communautaire, à son tour, élève le chant de sa prière à un nouveau palier : ce véhicule devient célébration. « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* » (Mt. 18, 20).

« Effectivement, pour l'accomplissement de cette grande œuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s'associe toujours l'Eglise, son Epouse bien-aimée, qui l'invoque comme son Seigneur, et qui, par lui, rend son culte au Père éternel³⁶. »

Dans cette unité, dans cette célébration, l'assemblée manifeste d'une manière tangible l'Eglise qui vit sa foi, qui marche vers..., qui se nourrit des mystères (celui que l'on célèbre *hic*

33. St AUGUSTIN, *Lettre* 55.34.5.

34. H. DENIS, « Toute célébration est sacramentelle » cf. LMD 93, p. 54.

35. St BASILE LE GRAND, *Homélie sur le Ps 1*, 2. PG 29.212.

36. Vat. II, *Const.* « Sacrosanctum Concilium », n° 7 ; cf., aussi n° 84.

et nunc). Dans le rite (et le chant en est un), elle témoigne des réalités invisibles auxquelles elle aspire.

A telle enseigne que l'on peut juger de la qualité d'une célébration à ce qu'elle exprime d'esprit communautaire.

En effet, nous avons déjà insisté sur ce que le chant de la prière, pour être vrai, exigeait de don de la part la plus intime de soi. Ceci est encore plus évident et indispensable lorsqu'il s'agit du chant de l'assemblée. C'est par cette communication ouverte et cette confiance mutuelle que se crée une expression commune vraie.

« Si quelqu'un se donne en participant au chant, il manifeste quelque chose. Mais s'il se réserve et s'abstient, on ne peut lui en faire grief. Et pourtant la célébration n'obtient normalement son vrai visage que si tous se mettent à chanter ensemble³⁷. »

Car effectivement, et il faut le souligner fortement, « lorsque toutes les voix confluent dans une unique et grandiose réalité sonore, on se sent fortement unis ensemble » (B. Huijbers). Et nous sommes ici encore dans le domaine quasi-sacramentel. Cette réalité sonore, telle que l'entend l'auteur, est harmonie ; si elle manifeste, crée, resserre l'unité, elle en témoigne aussi, donc la suppose. Et nous savons tous ce que cela exige d'ascèse et de charité. Que cet aspect « laborieux » (« *opus Dei* ») ne nous empêche pas de recevoir avec confiance l'affirmation-monition de *Musicam Sacram* :

« L'action liturgique revêt une forme plus noble lorsqu'elle est accomplie avec chant (...) Sous cette forme, en effet, la prière s'exprime de façon plus pénétrante (...), l'unité des cœurs y est plus profondément atteinte par l'unité des voix ; les esprits s'élèvent plus facilement de la beauté des choses saintes jusqu'aux réalités invisibles³⁸. »

Dans ce texte est parfaitement exprimé ce qui, à première vue, peut passer pour une simple constatation de fait, mais en réalité dans l'esprit de cette Instruction, il s'agit d'une monition, d'un encouragement à...

37. B. HUIJBERS, *L'art du peuple célébrant*, Paris: Fleurus (Coll. « Kinnor », 10), 1968, pp. 126-127.

38. *Instruction « Musicam Sacram »*, 5 mars 1967, n° 5.

Pour que passe ce courant qui élève et fait rencontrer Dieu, il faut que soit réelle et profonde la dimension « communauté ». Chacun doit être-à-l'aise-avec-la-communauté lorsqu'il en partage le chant, et la communauté doit s'exprimer dans ce chant comme un tout uni. La complicité et la confiance qui doivent exister entre le chant et la prière qu'il porte doivent exister aussi entre les divers membres de cette assemblée, puisqu'aussi bien ils prétendent chanter et prier ensemble.

Ceci est un des éléments les plus importants, mais aussi un des plus délicats à percevoir et à réaliser. Que tous chantent, qu'ils se retrouvent tous eux-mêmes et ensemble dans tel chant, sans pour autant que ceux dont la voix est « techniquement » inapte perturbent le climat de la communauté. Etre maître de chœur est un ministère, et un ministère d'unité !

L'enjeu non seulement en vaut la peine, mais constitue tout bonnement le but recherché, car :

« grâce à cet unisson, cette voix communautaire, on est emporté dans une direction où l'on soupçonne la présence de Dieu, où l'on espère le trouver. Le courant sonore dans lequel on est pris, qui nous pousse en même temps que nous le poussons, est comme un mystérieux conducteur : il établit le contact entre tous les participants³⁷. »

c) Quelle assemblée et quelle prière ?

Le chant unit l'assemblée. Mais cette assemblée est déjà « rassemblée » justement par autre chose. Si cet autre élément faisait défaut, le chant pourrait tout de même unir les participants, mais son contenu spirituel en serait tout autre.

Sans vouloir nous appesantir sur des considérations philosophico-psychologiques, citons seulement quelques « anciens » :

« Nous aussi, réunis par la communauté de sentiments dans la concorde en un seul corps, crions vers lui avec instance comme d'une seule bouche. » (St Clément, *Lettre aux Cor.* 34.7)

La première chose à tenir est que, quelle que soit l'assemblée, elle est cellule et signe de l'Eglise. Donc sa

célébration — et son chant — devrait chercher à dépasser son style particulier pour essayer d'atteindre à une ampleur plus sacramentelle, en tant notamment que l'Eglise est « sacrement du salut ». Si une assemblée, à sa manière et à son rang, a la conscience et le souci d'être sacrement du salut, elle tendra, dans l'expression de sa foi et dans le témoignage de sa prière, à dépasser son petit univers, son petit moi de cellule adulte et autonome.

Le second maillon de la chaîne est qu'une assemblée — et a fortiori une communauté — (l'assemblée ne se réunissant que pour célébrer : rupture entre le quotidien et le temps de la célébration, alors qu'une communauté partage même son quotidien et que sa célébration s'inscrit dans ce quotidien) a une personnalité propre, et qu'il faut en tenir compte, comme il faut tenir compte, en son sein, de la personnalité de ses membres.

Il faudra donc s'interroger pour savoir, si tel type de chant et de prière convient à telle assemblée, à tel moment, à telle fonction qu'on veut lui faire remplir. Il ne faudra donc pas oublier que si le chant est véhicule de la prière, il est aussi pédagogue de la foi.

Cette assemblée doit pouvoir prier comme l'Eglise dialogue avec le Christ, son Epoux :

« Jésus prie en nous comme notre chef; nous le prions comme notre Dieu; reconnaissons donc nos voix en lui et sa voix en nous³⁹. »

La louange et la prière de l'Eglise sont l'expression naturelle de son amour pour le Christ : ce qui se manifeste d'une manière idéale par l'unité et l'unanimité de ceux qui célèbrent, et par la discipline même qui est le signe et la conséquence de cette unité.

« Il faut que dans l'Eglise il n'y ait qu'une seule voix, comme s'il n'y avait qu'une seule personne. C'est pour cela que celui qui lit parle seul, que celui qui préside l'assemblée demeure assis en

39. St AUGUSTIN, *Enarrationes in Ps 85*, 1. PL. 37, 1081.

silence, que celui qui chante chante seul, et quand les autres lui répondent, c'est comme une voix qui sort d'une seule bouche »⁴⁰.

« Vous devez être accordés à votre évêque comme les cordes à la cithare ; ainsi dans l'accord de vos sentiments et l'harmonie de votre charité, vous chantez Jésus-Christ. Que chacun de vous aussi, vous deveniez un chœur, afin que, dans l'harmonie de votre accord, prenant le ton de Dieu dans l'unité, vous chantiez d'une seule voix par Jésus-Christ un hymne au Père, afin qu'il vous écoute et qu'il vous reconnaisse, par vos œuvres bonnes, comme membres de son Fils⁴¹. »

Ce qui nous montre comment la prière chantée de l'assemblée est une confession d'unité, autour de l'évêque, pasteur et coryphée, à l'image du Christ.

d) Le chant porte la dimension eschatologique de l'Église

« Dans la liturgie terrestre, nous prenons part à cette liturgie céleste vers laquelle nous nous dirigeons comme pèlerins... et nous chantons au Seigneur l'hymne de gloire avec toute l'armée céleste » (Constit. « Sacrosanctum Concilium », n. 8).

C'est la dernière note que nous ajouterons à cet accord. Mais elle est absolument indispensable pour donner toute la portée du chant comme véhicule de la prière chrétienne. Louange de ressuscités, elle est aussi cri d'appel vers le Royaume : « Maranatha ».

Qu'il s'agisse de l'expression privée de la prière individuelle, ou de la célébration d'une assemblée, cette dimension eschatologique est essentielle à la doxologie. Or, toute prière, même le cri d'appel, même la prière de demande, est doxologie au Père par le Fils, dans l'Esprit.

A ce nouveau plan, la prière chantée est donc encore lieu de rencontre : de l'Église-dans-le-temps et de sa dimension eschatologique.

40. St JEAN CHRYSOSTOME, *Homélie* 36, sur 1 Co 6. PG 61.315. Trad. Jeannin, tome IX, Arras, 1888, p. 551.

41. St IGNACE D'ANTIOCHE, *Lettre aux Ep.* IV, 1. Sc 10 (1951), p. 73.

Toute la tradition chrétienne a, depuis fort longtemps, exprimé sa conception de la « Vie éternelle » sous les traits d'un chant choral au diapason et en compagnie des anges. L'Apocalypse reprend dans ce sens l'expression si fréquente dans les psaumes de « chant nouveau » (cf. Ap 5.9 ; 14.3).

Les Pères rappellent à l'envi qu'aux origines du monde, avant la faute, la création, les anges et l'homme chantaient en chœur la gloire de Dieu. Vision idyllique inspirée peut-être des mythologies anciennes, mais significative de leur spiritualité. De même que, par le péché, l'homme a perdu sa ressemblance avec Dieu, de même il a alors cessé de chanter avec les anges. Il est en dissemblance et en dissonance.

Il lui faut donc aspirer de toutes ses forces à la purification ultime, en sa propre Pâque, pour être capable de retrouver cette rectitude qui lui permettra de reprendre sa place (pas la place qui *lui est due*, mais celle *qu'il n'aurait pas dû quitter*) dans le concert des anges. Seule cette épreuve pascale le rendra à la fois digne et capable d'apprendre le « cantique nouveau ».

« Lorsque notre gémissement se sera tu, nous serons tous consolés, unis en une seule voix, en un seul peuple, en une seule patrie, unis aux milliers et aux milliers d'anges qui chantent⁴². »

Si les anges sont les choristes de la gloire de Dieu (cf. Is 6), quoi d'étonnant à ce que le psalmiste se réjouisse de chanter dès ici-bas le Seigneur « en présence des anges ».

*

Pour un moine, c'était une entreprise délicate de parler du chant comme porte-prière dans une revue qui s'adresse à tout le peuple chrétien, affronté à des conditions de vie peu idoines à réaliser un « climat d'oraison ». C'est pourquoi, dans cet exposé, nous nous sommes souvent retranchés derrière les témoignages des Pères de l'Eglise, des poètes et des experts en musique sacrée, de tous ceux qui, dans des contextes divers,

42. St AUGUSTIN, *Enarrationes in Ps 85*. 24 PL 37. 1099.

ont vécu ou vivent de nos jours le chant de leur prière comme un élan vers Dieu.

Il n'en reste pas moins que tout chrétien est appelé et peut réellement rencontrer Dieu plus intimement dans sa prière, grâce au chant qui la véhicule. Il n'y a pas que ceux que l'on appelle « contemplatifs » à vivre la « contemplation ». Patrice de La Tour du Pin, à la fin de sa « Lettre à des contemplatifs » dit bien : « Croyez-moi, tous les esprits contemplatifs ne sont pas des moines ⁴³. »

Cela, nous le savons, et c'est heureux !

En tant que membre du Christ, tout chrétien est chantre de la gloire de Dieu, et rend grâce pour le chant réalisé en Jésus-Christ, et appelle la rencontre avec le Christ qui revient. Son souhait de chaque jour est :

*« Que nous soyons le corps
chargé de tes louanges » ⁴⁴.*

Que cette modeste étude soit un encouragement à tous nos frères et sœurs dans le Christ à qui pèsent parfois la solitude (comment chanter tout seul la prière « chorale » ?), ou les difficultés de mise en œuvre (il y a tant à faire pour composer un répertoire, éduquer une communauté ou une assemblée, mettre en place une liturgie dynamique et nourrissante), qui doivent affronter la responsabilité d'un maître de chœur ou d'un chef de chorale, et qui ont parfois la hantise-du-rideau-qui-retombe !

*« On est cent que la gloire
invite sans raison
mais quand meurt le hasard
quand finit la chanson
on se retrouve seul ! » (Jacques Brel)*

Il faut toujours reprendre et toujours repartir, toujours remonter sa prière sur le dos de son chant, car l'homme qui chante rend gloire à Dieu.

43. P. DE LA TOUR DU PIN, *Lettre à des contemplatifs*. Cf. *La Nuit, le Jour*. Paris-Tournai, Desclée-Cerf, 1973, préface, p. 5.

44. D. RIMAUD, *Des grillons et des anges*. Paris-Tournai, Desclée, 1979, p. 103.

« Chante, fils de l'homme ! Chante et souviens-toi que dans ta voix le Seigneur tout-puissant puise, peut-être, son plus délectable plaisir⁴⁵. »

Notre-Dame des Dombes
en la fête de St Grégoire le Grand
3 septembre 1980

Bernard CHRISTOL

45. R. LLEWELLYN, *Qu'elle était verte, ma vallée*, op. cit. p. 304.